



### COMMUNIQUE N°3

L'ambassade de Guinée en France a l'honneur d'informer l'ensemble de la communauté guinéenne de France que l'opération d'enrôlement pour la délivrance des passeports biométriques débutera le jeudi 22 avril 2021 de 9h00 à 16h00 à l'ambassade de Guinée en France sise au 51, rue de la Faisanderie 75116 Paris.

Cette opération qui s'inscrit désormais dans les activités consulaires de l'ambassade, se déroulera selon un système de prise de rendez-vous électronique obligatoire sur la plateforme E-KAIDI (<https://citoyens.ambaguinee.org>) à partir du 21 avril 2021 à minuit.

Elle informe également que les tarifs des passeports sont fixés à :

- **125€ pour les passeports de 5 ans de validité (150\$ constant)**
- **250€ pour les passeports de 10 ans de validité (300\$ constant)**

Afin d'assurer le bon déroulement de l'opération, l'ambassade invite les demandeurs à se présenter munis des pièces ci-après et insiste sur le **respect scrupuleux de la date et de l'heure du rendez-vous** :

- 1. Copie de l'extrait d'acte de naissance**
- 2. Copie resto/verso de la carte consulaire en cours de validité**
- 3. Reçu de paiement et justificatif du RDV**
- 4. 2 photos d'identité sur fond blanc**

L'ambassade de Guinée en France remercie l'ensemble de la communauté guinéenne de France pour sa compréhension et sait compter sur le sens de responsabilité de chacun et de tous.



Paris, le 20 avril 2021

Ambassade de Guinée en France